

Fiche 11

11.-Transversale

11.6-Coordinateur de traductions

Définition synthétique

Chargé de répondre à des besoins en traductions et garantir la qualité et l'homogénéité de celles-ci.

Activités principales

- Proposer et mettre en œuvre les outils et procédures internes liés aux traductions, en lien avec la direction de la qualité de l'audit interne
- Établir et mettre à jour les outils nécessaires aux traducteurs (glossaires, listes terminologiques, guide de style, mise en forme des fichiers de traduction, collecte des documents de référence....)
- Identifier les traducteurs en fonction des besoins
- Piloter les prestations de traduction, en jouant si besoin un rôle d'interface avec l'auteur du texte source
- Assurer un suivi administratif des traductions (budget, marchés, factures), en lien avec le service du pilotage administratif
- Relire et corriger les traductions dans les langues maîtrisées, ou coordonner la relecture
- Valider l'intégration des traductions dans le support cible (Internet, signalétique....)

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires